

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES

CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
État des résultats	5 - 6
État de l'évolution de l'actif net	7
Bilan	8 - 9
État des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Service d'aide aux victimes d'actes criminels Marthe Vaillancourt

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Service d'aide aux victimes d'actes criminels Marthe Vaillancourt (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons sous forme de contributions pénales ou autres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, je n'ai pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits et des charges, l'actif à court terme et l'actif net.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Marie-Claude Gobeil, CPA auditrice

Jonquière, le 24 mai 2022

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	Fonds d'admini- stration	Fonds d'immo- bilisations	Fonds des contri- butions pénales	2022 Total	2021 Total
PRODUITS					
Subvention FAVAC	2 006 815 \$	- \$	- \$	2 006 815 \$	1 757 000 \$
Autres subventions - projet d'été (Annexe A)	4 346	-	-	4 346	8 422
Sommes versées par les contrevenants (SVC)	24 775	-	-	24 775	16 146
Dons	3 900	-	-	3 900	4 650
Projet extraordinaire pandémie - informatique	46 229	-	-	46 229	-
Subvention COVID-19	57 560	-	-	57 560	390
Intérêts	5 322	-	-	5 322	3 963
Autres sources de financement	64 307	-	-	64 307	310
Subvention demi-ressource PMRG	-	-	-	-	30 000
Violence conjugale (Annexe C)	12 944	-	-	12 944	556
	2 226 198	-	-	2 226 198	1 821 437

FRAIS

D'ADMINISTRATION

Salaires	1 623 221	-	-	1 623 221	1 250 119
Avantages sociaux	251 237	-	-	251 237	198 352
Associations/Cotisations	10 983	-	-	10 983	9 141
Assurances	6 407	-	-	6 407	5 778
Documentation/Abonnement	2 468	-	-	2 468	481
Frais de déplacement	29 772	-	-	29 772	4 464
Frais de formation	15 633	-	-	15 633	13 828
Frais de fonction	267	-	-	267	200
Honoraires professionnels	8 384	-	-	8 384	8 000
Frais de recrutement	175	-	-	175	150
Frais d'impression	6 035	-	-	6 035	4 309
Frais de location	1 795	-	-	1 795	1 923
Papeterie/Fourniture de bureau	28 153	-	-	28 153	14 227
Achats informatiques et bureautiques	70 206	-	-	70 206	4 781
Entretien et réparation informatique	14 949	-	-	14 949	2 826
Publicité/Promotion	10 615	-	-	10 615	1 616
Télécommunications	7 541	-	-	7 541	7 338

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	Fonds d'admi- nistration	Fonds d'immo- bilisations	Fonds des contri- butions pénales	2022 Total	2021 Total
Frais entretien/Réparation	339	-	-	339	380
Loyer/Frais afférents	84 687	-	-	84 687	82 209
Projet spécial - Projet été (Annexe A)	-	-	-	-	8 422
Projet spécial - Violence conjugale (Annexe C)	12 944	-	-	12 944	556
Projet contribution pénale (Zoothérapie)	-	-	14 779	14 779	-
Point de service Opitciwan (Annexe D)	8 034	-	-	8 034	23 611
Projet Mashteuiatsh (Annexe B)	5 926	-	-	5 926	3 441
Projet réseau	31 795	-	-	31 795	-
Activités renaissances	1 280	-	-	1 280	1 200
Frais activités des bénévoles	275	-	-	275	400
Frais conseil administration	905	-	-	905	741
Frais bancaires	1 360	-	-	1 360	1 151
Divers - COVID-19	7 307	-	-	7 307	14 781
Divers - FRAIS INCENDIE - Roberval	7 617	-	-	7 617	-
Taxes/Permis	8 063	-	-	8 063	8 740
Amortissement des immobilisations corporelles	-	7 823	-	7 823	11 736
	2 258 373	7 823	14 779	2 280 975	1 684 901
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(32 175) \$	(7 823) \$	(14 779) \$	(54 777) \$	136 536 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	Fonds d'admi- nistration affectés	Fonds d'admi- nistration non affectés	Fonds d'immo- bilisations	Fonds des contri- butions pénales	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	20 000 \$	196 129 \$	17 793 \$	200 226 \$	434 148 \$	292 832 \$
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(32 175)	(7 823)	(14 779)	(54 777)	136 536
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION	-	-	-	-	-	4 780
VIREMENT INTERFONDS (note 12)	-	(23 900)	-	23 900	-	-
SOLDE À LA FIN	20 000 \$	140 054 \$	9 970 \$	209 347 \$	379 371 \$	434 148 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

BILAN

31 MARS 2022

	Fonds d'admi- nistration	Fonds d'immo- bilisations	Fonds des contri- butions pénales	2022 Total	2021 Total
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	215 040 \$	- \$	- \$	215 040 \$	94 971 \$
Placements à court terme (note 3)	637 500	-	-	637 500	662 636
Débiteurs (note 4)	13 682	-	-	13 682	10 533
À recevoir du fonds d'administration	-	-	209 347	209 347	200 226
Frais payés d'avance	12 110	-	-	12 110	2 577
	878 332	-	209 347	1 087 679	970 943
Immobilisations corporelles (note 5)	-	9 970	-	9 970	17 793
	878 332 \$	9 970 \$	209 347 \$	1 097 649 \$	988 736 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

BILAN

31 MARS 2022

	Fonds d'admi- nistration	Fonds d'immo- bilisations	Fonds des contri- butions pénales	2022 Total	2021 Total
Passif					
Passif à court terme					
Créditeurs (note 6)	318 454 \$	- \$	- \$	318 454 \$	224 663 \$
Subventions reportées (note 10)	190 477	-	-	190 477	129 699
Dû au fonds des contributions pénales (note 12)	209 347	-	-	209 347	200 226
	718 278	-	-	718 278	554 588
Actif net					
FONDS D'ADMINISTRATION AFFECTÉS (note 11)	20 000	-	-	20 000	20 000
FONDS D'ADMINISTRATION NON AFFECTÉS	140 054	-	-	140 054	196 129
FONDS D'IMMOBILISATIONS	-	9 970	-	9 970	17 793
FONDS DE CONTRIBUTIONS PÉNALES	-	-	209 347	209 347	200 226
	160 054	9 970	209 347	379 371	434 148
	878 332 \$	9 970 \$	209 347 \$	1 097 649 \$	988 736 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

APPROUVÉ PAR,

DATE

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(54 777) \$	136 536 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 823	11 736
	(46 954)	148 272
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	167 023	(265 506)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	120 069	(117 234)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	94 971	212 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	215 040 \$	94 971 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Services d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Marthe Vaillancourt (S.A.V.A.C), est constitué selon la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec, et agit à titre de mandataire du ministère de la Justice du Québec pour opérer et maintenir un Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels (C.A.V.A.C). L'organisme doit fournir des services de soutien et de réconfort aux victimes d'actes criminels et donner de l'information sur leurs droits et recours.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs et l'évaluation des crédits d'impôt à l'investissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Période
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

L'organisme comptabilise ses opérations selon la comptabilité par fonds. En vertu de ce principe, les acquisitions d'immobilisations corporelles, financés par le fonds d'administration, sont imputées dans un fonds d'immobilisations.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

3. PLACEMENTS À COURT TERME

	2022	2021
Placement Banque Royale, CPG au taux de 1%, échéant le 13 mars 2023.	500 000 \$	- \$
Placement Banque Royale, CPG au taux de 0,8%, échéant le 6 février 2023.	20 000	-
Placement Banque Royale, CPG au taux de 0,8%, échéant le 6 février 2023.	10 000	-
Placement Banque Royale, CPG au taux de 0,85%, échéant le 4 juin 2021.	-	5 136
Placement Banque Royale, CPG au taux de 0,8%, échéant le 6 février 2023.	7 500	7 500
Placement Banque Royale, CPG au taux de 0,8%, échéant le 6 février 2023.	100 000	90 000
Placement Banque Royale, CPG au taux de 0,4%, échéant le 12 mai 2021.	-	250 000
Placement Banque Royale, CPG au taux de 0,6%, échéant le 13 novembre 2021.	-	20 000
Placement Banque Royale, CPG au taux de 0,2%, échéant le 15 novembre 2021.	-	40 000
Placement Banque Royale, CPG au taux de 0,4%, échéant le 28 janvier 2022.	-	250 000
	637 500 \$	662 636 \$

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	148 \$	1 202 \$
Taxes de vente à recevoir	13 028	7 624
Autres	506	1 707
	13 682 \$	10 533 \$

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	60 608 \$	60 351 \$	257 \$	405 \$
Équipement	13 111	12 682	429	504
Matériel informatique	109 223	108 450	773	1 641
Améliorations locatives	39 024	30 513	8 511	15 243
	221 966 \$	211 996 \$	9 970 \$	17 793 \$

6. CRÉDITEURS

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	47 597 \$	11 409 \$
Salaires et avantages sociaux	190 059	154 290
Retenues à la source	80 798	58 964
	318 454 \$	224 663 \$

Au 31 mars 2022, l'organisme avait des sommes à remettre à l'État pour 80 798\$.

**7. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU
FONCTIONNEMENT**

	2022	2021
Placements à court terme	25 136 \$	(395 948) \$
Débiteurs	(3 149)	19
À recevoir du fonds d'administration	(9 121)	(20 796)
Frais payés d'avance	(9 533)	(225)
Créditeurs	93 791	949
Subventions reportées	60 778	129 699
Dû au fonds des contributions pénales	9 121	20 796
	167 023 \$	(265 506) \$

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

9. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 265 996 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2023	77 910 \$
2024	79 468 \$
2025	81 058 \$
2026	27 560 \$

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

10. SUBVENTIONS REPORTÉES

	2022	2021
Solde au début	129 699 \$	- \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(129 699)	129 699
Subvention FAVAC - Opitciwan (hébergement)	100 000	-
Subvention FAVAC - Mesures autochtones (système de visioconférence)	21 445	-
Subvention FAVAC - Fonds affectés au Programme enfants témoins (PTE) 2020-2021	48 100	-
Subvention projet violence conjugale	20 932	-
Solde à la fin	190 477 \$	129 699 \$

11. AFFECTATION INTERNE

	2022	2021
Solde au 31 mars	20 000 \$	20 000 \$

Les membres du conseil d'administration ont décidé d'affecter le don de charité de 20 000\$ reçu au cours de l'année financière 2015-2016, à des projets spéciaux au bénéfice de la clientèle des victimes d'actes criminels. Au 31 mars 2022, cette somme n'avait toujours pas été dépensée.

12. AFFECTATION EXTERNE

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué une affectation externe en fonction des règles édictées par le BAVAC pour un montant de 23 900\$ lié aux sommes versées par les contrevenants et aux dons reçus dans l'exercice.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022	2021
ANNEXE A		
PROJET ÉTÉ		
PRODUITS	4 346 \$	8 422 \$
CHARGES		
Salaires	-	7 257
Avantages sociaux	-	1 165
	-	8 422
DÉFICIT	4 346 \$	- \$

ANNEXE B

POINT DE SERVICE MASHTEUIATSH

CHARGES		
Frais de formation	156 \$	- \$
Frais de déplacement	550	1 053
Papeterie et fournitures de bureau	2 084	504
Frais d'impression	373	55
Loyer	2 500	914
Achats informatiques et bureautiques	263	-
	5 926	2 526
SURPLUS (DÉFICIT)	(5 926) \$	(2 526) \$

ANNEXE C

VIOLENCE CONJUGALE

PRODUITS	12 944 \$	556 \$
CHARGES		
Salaires	11 267	444
Avantages sociaux	1 397	112
Frais déplacement	280	-
DÉFICIT	- \$	- \$

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022	2021
ANNEXE D		
POINT DE SERVICE OPITCIWAN		
CHARGES		
Frais déplacement	3 731 \$	4 423 \$
Papeterie et fournitures de bureau	-	1 976
Télécommunications	-	2 184
Loyer	4 294	14 562
Acquisition d'immobilisation	-	411
Frais d'impression	9	55
	8 034	23 611
DÉFICIT	(8 034) \$	(23 611) \$

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	BUDGET	2022
ANNEXE E		
COMPARATIF BUDGET 2022		
Subvention FAVAC	2 128 260 \$	2 006 815 \$
Projet extraordinaire pandémie - informatique	-	46 229
Projet VC - violence conjugale	-	12 944
Autres subventions - Covid	-	57 560
Subvention Emploi Été Canada	-	4 346
Sommes versées par les contrevenants (SVC)	20 000	24 775
Dons	4 400	3 900
Intérêts	3 000	5 322
Autres sources financement	-	64 307
	2 155 660	2 226 198
Salaires	1 566 404	1 623 221
Avantages sociaux	254 300	251 237
Association/cotisations	10 500	10 983
Assurances	6 410	6 407
Documentation/Abonnement	720	2 468
Frais de déplacement	47 700	29 772
Frais formation	15 664	15 633
Frais de fonction	200	267
Honoraires professionnels	8 400	8 384
Frais de recrutement	-	175
Frais d'impression	4 000	6 035
Frais de location	2 000	1 795
Papeterie/Fourniture de bureau	15 000	28 153
Achats informatiques et bureautiques	-	70 206
Entretien et réparation informatique	15 995	14 949
Publicité/Promotion	2 600	10 615
Télécommunications	7 770	7 541
Réaménagement des locaux	100 000	-
Frais Entretien/Réparation	1 000	339
Loyer/Frais afférents	100 116	84 687
Projet spécial VC - violence conjugale	-	12 944
Projet contribution pénale (zoothérapie)	-	14 779
Mesures autochtones	21 445	-
Point de service Opitciwan	31 800	8 034
Point de service Mashteuiatsh	11 550	5 926
Frais réseau	-	31 795
Frais activités reconnaissance	1 200	1 280
Frais activités des bénévoles	400	275
Frais conseil administration	1 500	905
Frais bancaires	1 200	1 360
Divers - COVID-19	3 000	7 307

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE
VAILLANCOURT****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	BUDGET	2022
Divers - Frais incendie - Roberval	-	7 617
Taxes/Permis	8 800	8 063
	<hr/>	<hr/>
	2 239 674	2 273 152
	<hr/>	<hr/>
	(84 014) \$	(46 954) \$
